

# LA MEMOIRE POUR LES LUTTES

LES ARCHIVES DE LA C.G.T. - R.A.T.P.



## UN MOIS DE MAI TRÈS OCCUPÉ...



Voici 40 ans, en mai et juin 1968, se déroulait une des plus grandes grèves que la France ait connue.

Aujourd'hui, certains veulent effacer ces événements de la mémoire des salariés, d'autres les modifient pour les minorer allant jusqu'à affirmer que tout est parti des étudiants. Des images de cette époque, que l'on peut encore voir dans les médias, bien souvent, seules celles des barricades, des voitures en feu du quartier latin subsistent.

### QU'EN EST-IL EXACTEMENT ?

En 1966, 1967 et début 1968, de nombreuses luttes ont eu lieu dans différents secteurs de production, de grandes manifestations sont programmées contre le chômage, pour l'emploi et le pouvoir d'achat comme en témoignent aussi le 8 mai dans 9 départements de l'ouest, le 10 dans la Loire, le 11 dans le Nord, le Pas de Calais et le bassin houiller lorrain, le 13 dans les Ardennes...

La CGT appelle à un grand rassemblement à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai pour :

- l'augmentation des salaires, traitements et retraites
- la défense de l'emploi
- la réduction du temps de travail sans diminution de salaires
- la défense et l'amélioration de la Sécurité Sociale.



Les manifestations revêtent une très grande ampleur dont 100 000 travailleurs à Paris entre République et Bastille (c'est la première fois depuis 14 ans que le Gouvernement doit autoriser un défilé dans la capitale).

### ■ 2 mai

Ces luttes amènent l'Assemblée Nationale à discuter une proposition de Loi du groupe communiste pour la généralisation de la quatrième semaine de congés payés et d'une cinquième semaine pour les jeunes de moins de 21 ans.

L'assemblée décide la généralisation de la quatrième semaine de congés mais repousse la cinquième semaine pour les jeunes par 296 voix contre 280.

Toujours le 2 mai, dans la métallurgie, la CGT appelle à développer l'action, les fédérations CGT et CFDT du textile annoncent leur décision de grèves dans les usines du textile artificiel.

### ■ 3 mai

Dans la nuit du 2 au 3 mai, un groupe fasciste « occident » attaque un local syndical à la Sorbonne. Le 3 mai, les étudiants se rassemblent pour protester contre le raid fasciste de la nuit. La faculté des Lettres de Nanterre est fermée, d'importantes forces de police investissent le quartier Latin et pénètrent dans la Sorbonne pour en chasser les étudiants.

### ■ 4 mai

Des débrayages massifs ont lieu pour les revendications dans des entreprises comme Sud-Aviation à Suresnes, dans les PTT, etc..

### ■ 6 mai

Les mineurs cessent le travail pour imposer des mesures de sécurité suite à

la mort, le 3 mai, de 6 d'entre eux à Roche-la-Molière (Loire), grève des techniciens des PTT, appel de la CGT de Renault-Billancourt pour les salaires, les conditions de travail. La CGT de la fonction publique annonce des arrêts de travail pour la satisfaction des revendications.

Parallèlement, la CGT et ses organisations condamnent énergiquement les provocations gouvernementales et les brutalités policières (plus de 500 blessés et 422 arrestations au soir du 6).

### ■ 7 mai

Dans toute la France les services ambulants, les centres de tris des PTT sont en grève. Les bureaux-gares parisiens cessent le travail à minuit. Georges SEGUY fait part de l'indignation des ouvriers face à la violente policière dirigée contre les étudiants, exige la libération des étudiants emprisonnés, tient le pouvoir pour responsable et ajoute : « *la solidarité entre les étudiants, les enseignants et la classe ouvrière dans leur lutte commune pour le progrès social, la démocratie et la paix est une notion bien connue de tous les militants de la CGT* ».

A Paris, la grève des taxis est totale, des arrêts successifs de travail ont lieu chez Renault Sandouville, aux A.C.H du Havre et Harfleur, à la caisse primaire centrale de Sécurité Sociale de la Région parisienne.

### ■ 8 mai

La plupart des entreprises de l'ouest de la France sont en grève 24 heures sur les revendications des travailleurs.

### ■ 10 mai

Dans un communiqué commun, la CGT, la CFDT, la FEN, le SNSUP et l'UNEF appellent à manifester dans

toutes les villes de France pour l'amnistie de tous les manifestants condamnés, les libertés syndicales et politiques.

Le 10 mai encore, une manifestation de milliers d'étudiants se déroule dans le calme, le Quartier Latin est occupé pacifiquement mais le drame éclate dans la nuit : la police prend d'assaut le quartier, la brutalité se déchaîne : gaz de combat et grenades offensives sont utilisés contre les étudiants, des voitures sont incendiées, on déplore plusieurs centaines de blessés.

### ■ 11 mai

Le bureau de la CGT propose une réunion immédiate des confédérations ouvrières, de la Fédération de l'Education Nationale, de l'U.N.E.F à 9 heures à la Bourse du Travail de Paris, pour organiser une vaste riposte populaire qu'impose la gravité de la situation. La rencontre réunit la CGT, la CFDT, la FEN, l'UNEF et le SNE Sup – Les dirigeants de FO étant introuvables. Sur proposition de la CGT, une grève générale de 24 heures est décidée pour le 13 mai en accord avec la CFDT et la FEN. Les étudiants étant déjà en grève précisent qu'ils n'ont pas à appeler à la cessation du travail. Dans l'après midi, FO se rallie à la décision et la CFTC déclare ne pas s'y associer.

### ■ 13 mai

Ce 13 mai revêt une ampleur exceptionnelle. Dans tout le pays, on enregistre des grèves massives : 200 000 grévistes dans le Rhône, 120 000 dans la Loire. Les manifestations regroupent des milliers de personnes. A Paris la tête du cortège de 800 000 manifestants part à 15 heures de la Place de la République, les derniers manifestants arrivent à Denfert-Rochereau en pleine nuit,



les 7 kilomètres de cortège s'écoulent dans le calme, la Sorbonne, évacuée par les forces de l'ordre, est réoccupée par les étudiants.

■ **À partir du 14 mai, les choses vont se précipiter**

Les métallos de Sud-Aviation en Loire Atlantique occupent leurs usines. **Le 15**, la CGT lance un appel aux salariés à se rassembler pour déterminer avec leurs syndicats les modalités d'actions. A Paris, nouvelle grève des taxis. **Le 16 mai**, Renault Cléon et Renault-Flin sont en occupation, suivis par 4 usines d'Elboeuf, la manufacture d'arme de Bayonne, la fabrique de bottes de Coutras (Gironde), etc. **Le 17 mai**, des centaines d'usines sont occupées, ce qui représente plusieurs centaines de milliers de grévistes.

**Le 18 mai**, il y a un million de grévistes et le mouvement s'étend aux services publics : SNCF, PTT, RATP, etc.

**Le 20 mai**, on dénombre entre 5 et 6 millions de grévistes au travers le pays.

**Le 23 mai**, 9 millions.

**Monsieur Roger Belin, Président de la RATP** : « Samedi, tout va très vite. Le soir, la Régie est entièrement paralysée.(...) A ce moment là, le mouvement avait démarré avec une rapidité qui m'a énormément surpris. »

**Monsieur Pierre Weil, Directeur Général** : « C'est samedi que tout se déginglue brusquement, et à toute vitesse. D'un seul coup, on ne maîtrise plus rien »

**Monsieur Pin, Directeur du personnel** : « Ce n'était pas les quelques débrayages de vendredi qui m'auraient laissé présager que samedi, ça y est, la grande grève allait commencer. »

**DERNIÈRES TENTATIVES POUR BRISER LE MOUVEMENT.**

Passé le moment de surprise, la Direction a tenté d'empêcher son élargissement dans les services administratifs et techniques (ceux ci ne travaillant pas les samedis et dimanches pour la majorité) en

interdisant l'accès des locaux aux salariés.

**Le 21 mai**, les syndicats réagissaient en donnant un ordre de grève pour les salariés de ces services et les appelaient à se rendre sur leurs lieux de travail pour constituer des comités de grèves. Le syndicat Indépendant de l'époque communiquait lui, après les déclarations du Premier Ministre, que certaines lignes pourraient être remises en service.

Dans chaque établissement, des comités de grève regroupant les militants de toutes les organisations syndicales représentatives ainsi que de non syndiqués sont institués dès les premiers jours d'occupation à l'exemple d'un comité regroupant les agents (exécution-maitrise et cadres) de St-Cloud, Sèvres et des stations qui prenait forme le 20 mai.

A Charlebourg, un règlement intérieur comprenant 26 articles était institué et précisait tous les détails du fonctionnement de l'occupation, par exemple : « Seuls les grévistes agents de la RATP peuvent entrer dans l'établissement -



**MAI-JUIN 68 À LA RATP**

Le mouvement débuta le vendredi **17 mai** à la RATP par les terminus de Nation 2 et Nation 6 pour le réseau ferré et aux dépôts de Charlebourg et d'Ivry pour le réseau routier. **Le 18**, l'ensemble de la Régie était touché au grand étonnement des membres de la Direction.

**Les acquis de Mai-Juin 68 à la RATP**

- Salaires** : Augmentation de 10% au lieu de 4,70%. Incorporation de certaines primes dans le salaire – par exemple celle pour voiture à 1 agent).
- Opérations catégorielles** : 2,80% au lieu de 1,20%
- Reclassement** : De 1 à 10 points d'incorporés selon les catégories. Passage de plusieurs catégories de salariés au tableau B (retraite à 50 ans au lieu de 55) dont les buralistes, les agents d'exploitation de la ligne de seaux (exécution et maitrise) les agents de la sous filière C2-bus, agent des sous stations... Entre 50 et 55 ans, les ouvriers bénéficieront de 2,5 annuités supplémentaires.
- Conditions de travail** : 74 jours de repos au lieu de 52. Réduction de 1h15 du temps de travail hebdomadaire pour les ouvriers.
- Retraites** : Augmentation de 15 à 20% Pension payable pour moitié à terme échu et pour moitié à terme à échoir au lieu de 3 mois après le départ. Obtention de la carte demi tarif aux conjoints et aux enfants.
- Congés annuels** : 29 jours au lieu de 26. L'ensemble des jours de grèves ont été payés aux salariés.

**Par ailleurs, le bénéfice des dispositions acquises en 1968 donnera naissance «aux dispositions relatives au droit syndical et à l'exercice des fonctions syndicales à la RATP » (protocole du 9 juillet 1970).**

Seul le comité de grève est habilité à donner des informations – la tenue des grévistes doit être impeccable – Aucune boisson alcoolisée dans le dépôt... ».

L'ensemble des comités de grève a élaboré une liste des revendications avec comme priorité le pouvoir d'achat, les 40 heures et les 2 jours de repos consécutifs par semaine, les déroulements de carrière, les libertés syndicales et l'abrogation des ordonnances concernant la sécurité sociale ainsi que des revendications spécifiques aux secteurs concernés tel le comité de Bourdon-Mornay qui revendiquait l'amélioration des locaux et un centre médical.

Les « négociations de Grenelle » entre le Gouvernement et les syndicats s'ouvrent **le 25 mai** à 15 heures. Elles dureront 29 heures et se termineront le 27 mai au matin.

A la RATP, il aura fallu attendre **le 26 mai** 22 heures pour être reçus par le Ministre des Transports M. Chamant. Rien n'en sort, il faudra attendre **le 6 juin** pour qu'enfin un protocole d'accord et un procès-verbal de précisions voient le jour. **Le protocole sera signé le 7 juin.**

Entre temps, les organisations syndicales arrachaient à la Direction un « acompte de dépannage » de 300 francs (400 francs pour les agents touchant des prestations familiales) pour le 30 juin. ■



## GRENELLE

Les négociations du 25 mai se sont déroulées entre gouvernement, patronat et organisations syndicales au Ministère des affaires sociales « rue de Grenelle ».

Discussions, pourparlers, protocole, négociations, procès-verbal, constat, conclusions... les qualificatifs relatant « le Grenelle 1968 » ne manquent pas.

Cependant, un qualificatif ne convient pas : « Les accords de Grenelle ».

**Il n'y a jamais eu d'accord de Grenelle.**

Les propositions obtenues par la lutte ont été poursuivies dans les entreprises, les branches professionnelles toujours avec des salariés en action(\*) et ont permis, dans la plupart des cas, de compléter ou de dépasser les concessions contenues dans ce que le premier ministre de l'époque a dénommé : « le projet de protocole de Grenelle ».

(\*) Les dernières poches de conflit se résorbent peu à peu : Usinor Dunkerque, Caterpillar à Grenoble, Paris Rhône reprennent le travail le 26 juin, le 27 ce sera au tour de l'ORTF où la grève ne se terminera réellement que le 12 juillet.

## Les principaux acquis du « constat de Grenelle »

- > Augmentation du Smig de 35% à 56% pour les salariés agricoles ;
- > Augmentation générale des salaires de 10% en moyenne ;
- > Reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise et de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise ;
- > Proposition d'aller par étapes aux 40 heures et engagement d'une réduction de deux heures de la durée hebdomadaire pour les horaires hebdomadaires supérieurs à 48 heures ;
- > Révision des conventions collectives sur la base du « constat », réduction et intégration des primes dans le salaire ;
- > Sécurité sociale (branche maladie) : réduction du ticket modérateur applicable aux visites et consultations (de 30% à 25% du « constat » de Grenelle) ;
- > Avance de 50% du salaire perdu pendant la grève, théoriquement récupérable jusqu'au 31 décembre 1968.



### Archivistes et rédacteurs :

Jean-Claude Bethon, Jean-Claude Le Gall, Serge Gauthier, Richard Dubus, Stéphane Peniguel, Ramos Santos, Jean-Marc Gentil.

**Union Syndicale C.G.T. R.A.T.P.** 85, rue Charlot - 75140 Paris Cedex 03

Tél. : 01 42 72 88 72 poste 218 - int. 58769 - Fax. : 01 58 76 57 13